CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E114942** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2025**

ÉDITÉ LE 06/11/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/07/2006

Raison sociale : SUD ENTREPRISE

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

10 AVENUE GAMBETTA
06600 ANTIBES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES ANTIBES B 491142386
Siret : 491 142 386 00011
Code NACE : 2312Z
Numéro caisse de congés payés : 9146083-01
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 143834029

Téléphone : 04 93 34 91 71 **Fax :** 04 93 34 46 05
Portable : 06 17 83 12 79
Responsabilité légale :
BOULAN JEAN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 143834029

Site Internet : http://www.miroiterie-vauban.fr
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024
E-mail : miroiterievauban@sudentreprise.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 023 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	7	20/09/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE
J.P. BOULAN

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE NICE
208, BOULEVARD DU MERCANTOUR
SPACE "B"
B.P. 3076
06202 NICE CEDEX 3
Fax : 04 93 18 14 56

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2024